

**Communiqué de presse**  
**21/08/2014**

## **L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE INSISTE SUR LE FAIT QUE L'UTILISATION DU CAMEL EST SÛRE**

**Les autorités et l'industrie alimentaire se portent garants de la sécurité alimentaire**

*Le communiqué de presse publié aujourd'hui par l'Institut scientifique de Santé publique (WIV-ISP) semble mettre en doute la sécurité du caramel utilisé comme additif dans les denrées alimentaires. Pourtant, le caramel est l'une des substances alimentaires les plus étudiées et plusieurs agences pour la sécurité de la chaîne alimentaire, dont l'Agence européenne de la Sécurité alimentaire (EFSA) ont confirmé, qu'à l'heure actuelle, il n'y a aucune raison de remettre en doute la sécurité du caramel.*

*L'utilisation et l'étiquetage des additifs, e.a. du caramel, sont strictement réglementés et les producteurs alimentaires appliquent la réglementation existante garantissant la sécurité alimentaire pour le consommateur. FEVIA, la Fédération de l'Industrie alimentaire, déplore que l'ISP suscite l'inquiétude par une communication prématurée.*

### Pas de quoi s'inquiéter

L'utilisation de caramel dans les denrées alimentaires est légiférée afin de garantir la sécurité alimentaire et la santé du consommateur. De plus, l'Agence fédérale pour la Sécurité alimentaire (AFSCA) contrôle l'application correcte de cette législation.

Enfin, la prudence nécessaire est prévue dans la réglementation européenne, comme le précise lui-même l'ISP.

### Communiquer de manière responsable en matière de sécurité alimentaire

FEVIA soutient évidemment cette nouvelle recherche scientifique mais demande que les résultats soient communiqués de manière correcte et responsable afin de ne pas créer d'inquiétude inutile.

FEVIA en discutera plus en détail avec les responsables politiques compétents.

\* \* \*

### **Personne de contact :**

Nicholas Courant  
Communication manager  
Tel: +32 (0)2 432 32 53  
GSM: +32 (0)478 24 31 49  
E-mail: [NC@FEVIA.be](mailto:NC@FEVIA.be)

### **L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EN CHIFFRES (2013)**

	<b>Belgique</b>	<b>Evolution 2012-2013</b>	<b>Part dans l'industrie</b>
Emploi	88.700	-0,7%	18,3%
Sites/Implantations	4.600	-2,7%	27,8%
Chiffre d'affaires	€ 48,2 milliards	1,5%	17,1%
Valeur ajoutée*	€ 6,8 milliards	1,7%	15,8%
Exportations	€ 22,1 milliards	2,2%	/
Importations	€ 19,1 milliards	2,3%	/
Investissements	€ 1,2 milliards	-10,2%	17,9%

\*chiffres 2012